



Gé l'info

Lettre d'information municipale - DECEMBRE 2023

Saint-Gelais

Retrouvez toute l'actualité des gélasien(ne)s sur :

 www.stgelais.fr

 www.facebook.com/MairieSaintGelais

Mémo

EN CAS D'URGENCE le week-end, il est possible de joindre l'adjoint d'astreinte sur le numéro de la mairie :

05 49 75 00 78.

Pour vos démarches, la mairie est ouverte aux horaires suivants

du lundi au vendredi
13h30 à 17h30.
jeudi de 8h30 à 12h15.

AGENDA

Samedi 9 Décembre de 10h à 19h / Dimanche 10 Décembre de 10h à 18h :

Exposition Pastel – Aquarelle – Carnets de Voyages organisée par Aquarev Plus – Entrée Gratuite

Vendredi 15 Décembre à partir de 15h45 : Goûter de Noël organisé par l'APE

Dimanche 17 Décembre à 10 h :

Course Gélasienne organisée par Vivons Saint-Gelais

Jedi 21 Décembre : Cinéma

Vendredi 22 Décembre : Assemblée Générale du Comité Départemental d'Equitation

RECENSEMENT 2024



En 2024, la commune de Saint-Gelais réalise le recensement de sa population

pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

Quand ?

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier au 17 février 2024.

Pourquoi êtes vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Ces chiffres permettent notamment de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal etc.
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus responsable et économique pour la commune.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Par qui ?

4 agents recenseurs ont été recrutés par la Commune.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez contacter la Mairie : **05 49 75 00 78**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

RESTITUTION DU SONDAGE



Les élus de la commune ont procédé à un sondage et souhaitent partager avec vous les résultats et les actions conduites depuis.

Les résultats du sondage

253 gélasiens ont répondu : 50% ont entre 26-45 ans, 32% entre 46-65 ans, 60% ont des enfants. Plus de 150 votants ne sont pas adhérents à une association communale.



* Ce sont principalement les services postaux et municipaux qui sont fréquentés, peu sont les consommateurs des commerces locaux (coiffeuse, restaurant) ou du médecin. 50% sont satisfaits des services offerts par la commune. 100% fréquentent le marché de Niort, 70 celui d'Échiré. 72,7% pratiquent des activités sportives à Saint-Gelais, de une fois (41%) à plusieurs fois (48,7%) par semaine.



* À la proposition de nouveaux services, 88% souhaitent un espace multi-service. Les demandes principales qui reviennent sont une boulangerie, un DAB, une supérette, des paniers légumes, une pharmacie et des médecins.

66% souhaitent des services de loisirs et d'animation (plus de 110 votes), de sports (plus de 80 votes), de culture et spectacles (75 votes).

* Les aménagements souhaités sur la commune : 145 personnes proposent des pistes cyclables, 90 une salle multisports, 55 un parcours. Les pratiques citées sont le vélo, la randonnée, le canoë, la danse, le fitness, le badminton... Dans la liste des demandes plus ouvertes sont cités des bus ou navettes, de la mobilité douce (piste cyclables), plus de commerces, une maison de santé/médecin/pharmacie.



Les propositions et les démarches de la commune



Afin de mieux rendre compte de la situation de notre commune par rapport à la CAN dont nous dépendons, il faut comprendre que l'agglomération a été partagée en "pôles" avec des communes "cœur d'Agglo" comme Chauray, des communes "d'équilibre" comme Échiré et des communes de "proximité" comme Saint-Gelais.

Pour le moment, cette organisation en pôles définit la politique de soutien

et de subventions, prioritairement sur le cœur d'Agglo puis sur les communes d'équilibre puis enfin sur les communes de proximité. Notre commune profite des nombreux services et des commerces de sa commune d'équilibre voisine ou de son cœur d'Agglo voisin, ce qui est loin d'être le cas de toutes les communes de proximité, et donc n'est pas prioritaire pour des projets structurants.



Aussi, voici les retours de nos demandes et démarches :



Aucune subvention n'est possible pour une salle multi-service.

En effet, l'Agglomération et le Département considèrent qu'il n'y a pas de nécessité pour Saint-Gelais dans la mesure où les communes voisines en disposent déjà.

Nous n'aurons pas l'autorisation pour installer de nouveaux commerces afin de ne pas faire concurrence à la commune d'équilibre.

La société API qui a choisi notre commune pour installer une supérette et les légumes bio au Tiers-Lieux compensent ce manque.

L'ARS (Agence Régionale de Santé) nous a répondu que des maisons de santé existaient déjà sur Échiré, Chauray et Cherveux. Saint-Gelais ne pourrait bénéficier d'aides pour un tel projet

Nos propositions pour les 3 années à venir

A défaut de pouvoir vous apporter les équipements ci-dessus, nous nous efforçons de rendre la vie agréable à Saint-Gelais. Pour cela nous avons choisi trois projets.



La réflexion se poursuit autour de notre patrimoine écologique, de nos espaces verts, de la Sèvre et des activités d'extérieur.

La Futaie va continuer à se transformer pour pérenniser, dynamiser et améliorer la base de canoë, pour mettre en avant le vélo en lien les véloroutes (V93 et V94) et des aménagements à venir : pistes cyclables (dans le cadre du schéma cyclable dessiné par la CAN).

Une concertation autour de l'école est engagée en lien avec l'équipe pédagogique de l'école des Vergers. Les élèves puis les parents et enfin les élus sont associés pour repenser la cour de l'école, la rendre plus verte, plus accessible.

D'autres aménagements sont à l'étude pour que nos enfants disposent des meilleures conditions de vie.



Un réaménagement des bâtiments communaux en bas de la Cueilie Saint-Jacques. Des garages à disposition des riverains, des espaces de stockage à destination des associations et des gélasiens et deux logements sont à l'étude. L'objectif est de réinvestir cet espace communal et de lui donner plus de valeur et de réhabiliter les bâtiments.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE SAINT-GELAIS

DES naissances

DES arbres



**SAMEDI 16
DÉCEMBRE 2023
11H30
JARDIN DERRIÈRE
LA MAIRIE**

LES ENFANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, LES SERVICES TECHNIQUES ET LES ÉLUS DE LA COMMUNE VOUS INVITENT À LA PLANTATION DE **3 ARBRES FRUITIERS** POUR FÊTER LES NAISSANCES DE L'ANNÉE* ET AU VERRE DE L'AMITIÉ QUI SUIVRA.

* les naissances de l'année 2023 ainsi que les celles de l'année 2022 pour les familles qui n'avaient pas pu participer l'an dernier

LA BIODIVERSITÉ A BESOIN DE VOUS ! CHANTIER PARTICIPATIF 2024



Depuis 2016, la commune et ses habitants poursuivent les actions en faveur de la biodiversité.

PLANTATION D'UN BOSQUET HAMEAU DES GRANDS BOIS



L'implantation d'un bosquet aux essences variés permettra de répondre aux enjeux de protection et de maintien de la biodiversité.

La plantation couvrira 2.000 m² sur les 5.400 m² de la parcelle. La densité doit permettre le développement d'arbres de hauts jets pour moitié et le reste par des arbustes et des buissons. Le chantier se déroulera avec l'accompagnement de l'association Prom'Haies, des services techniques et des élus.



CHANTIER PARTICIPATIF : **SAMEDI 10 FÉVRIER 2024**

Rdv sur place à 09h00 (apportez fourche, pelle à main, gants)

Portez-vous volontaire !

Contactez la mairie !

05 49 75 00 78

